

**MISSION PERMANENTE
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**
AUPRÈS DES NATIONS UNIES



800 SECOND AVENUE, 5th FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL: (646) 649-5061
FAX: (646) 781-9974

**64EME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES**

**DECLARATION
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LAURENT GBAGBO
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

Vérifier au prononcé

New York, le 25 septembre 2009

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernements;

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

Au moment où je prends la parole pour la première fois au cours de cette Assemblée, permettez – moi de joindre ma voix à celle de tous ceux qui m'ont précédé à cette tribune pour vous féliciter et dire toute notre fierté de vous voir présider la présente session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Votre élection consacre vos qualités personnelles en même temps qu'elle honore l'Union Africaine.

Je salue notre Secrétaire général, Monsieur Ban Ki-Moon. Il a su maintenir et renforcer la dynamique des Nations Unies, dans le contexte de crises multiples que traverse le monde.

Il y a deux ans, je faisais ici même à cette tribune, le point du règlement de la crise qu'a connue mon pays, la Côte d'Ivoire. J'ai salué à cette occasion, le rôle éminent des organisations régionales telles que l'Union Africaine ou la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

J'ai surtout indiqué les voies de la dynamique interne qui nous ont emmenés, l'Etat et l'ex-rébellion, à nous engager dans un processus de paix qui a abouti à la fin du conflit et à la préparation en cours des élections générales.

Tout au long de ce processus nous bénéficions du soutien des Nations Unies, à travers notamment l'Opération de Nations Unies en Côte d'Ivoire. Grâce aux efforts de tous, grâce en particulier au travail et à la volonté de paix des Ivoiriens, le processus est entré dans une phase irréversible. La date de l'élection présidentielle est fixée au 29 novembre 2009. Il n'y a plus aucun obstacle politique à la tenue du scrutin.

Je saisis l'occasion de cette rencontre pour exprimer, encore une fois, la reconnaissance de la Côte d'Ivoire aux Nations Unies et à tous nos amis pour leur implication dans le rétablissement de la paix. Je voudrais dire enfin notre volonté à tout mettre en œuvre pour sortir définitivement de la crise par les élections.

Nous sommes d'autant plus déterminés que les défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté demandent, en particulier de la part des Etats faibles comme les nôtres, une stabilité politique fondée sur la démocratie. C'est à cette condition que nous pourrons non seulement affronter efficacement nos difficultés actuelles, mais aussi

apporter notre contribution à la compréhension et au règlement des crises internationales.

C'est à cela que vous nous invitez, Monsieur le Président, à travers le thème de cette 64^{ème} session de l'Assemblée Générale, s'agissant des « Réponses efficaces aux crises actuelles ».

Nous constatons en effet qu'en plus des crises politiques récurrentes, les crises aiguës auxquelles le monde est aujourd'hui confronté touchent l'équilibre des nations et font peser une hypothèque sur notre avenir commun.

En 2008 la crise de l'énergie a atteint des proportions jamais égalées. Le prix du baril de pétrole, on s'en souvient, est monté à plus de 140 dollars. A cette crise majeure sont venues s'ajouter une crise alimentaire et une crise financière inédite qui s'est rapidement transformée en une crise économique profonde. Le monde entier a pris conscience des risques sur les équilibres sociaux et politiques que comportent ces trois crises, qui sont intervenues en même temps. Ces crises ont ébranlé toutes nos certitudes et provoqué un vent de panique. Elles ont fait comprendre, brutalement, que rien n'était jamais acquis définitivement, même dans les grands pays.

Le monde entier s'est alors mobilisé tant au niveau individuel des Etats qu' au sein des institutions et organisations internationales pour faire face. Nous avons suivi que le Fonds monétaire international a été mobilisée pour aider des pays qui ne sont pas traditionnellement dans sa champ d'intervention, comme en Europe du Nord. Cette mobilisation exceptionnelle traduit les inquiétudes de la communauté internationale de voir la situation déboucher sur des crises politiques et sociales incontrôlables.

Cependant, que la mobilisation et les concertations se soient déroulées dans le cadre multilatéral, les plans de sortie de crise qui en sont sortis sont d'un ordre différent : Les Etats du monde, en Amérique comme en Europe quant à eux, ou en Asie, ont adopté des plans nationaux.

Cela montre qu'il y a des limites au multilatéralisme et que les Etats nations conservent leurs prérogatives et prennent toutes leurs responsabilités en matière économique.

J'observe par ailleurs que la mobilisation en Afrique, et autour de l'Afrique a été timide. Tout s'est passé comme si la crise financière n'était pas aussi une crise africaine ou, comme si le secteur financier africain n'était pas suffisamment intégré au système financier international. Peut-être que notre Continent n'a pas pris la pleine mesure de ces crises. Et pourtant la crise financière a des conséquences sur le continent africain. En effet, ici sans doute plus vite qu'ailleurs, la crise financière s'est transformée en une crise économique, accentuant la fragilité économique et sociale.

La leçon que retenons de cette expérience est qu'il n'y a désormais pas de pays qui soit à l'abri des crises. Ce constat appelle la communauté internationale à redoubler de

vigilance pour accroître la surveillance du système financier ainsi que celle du fonctionnement des institutions financières à l'échelle internationale. Il apparaît aussi opportun d'engager la réforme du système monétaire et financier international.

Monsieur le Président,

Dans un tel contexte, la réforme des Nations Unies, et principalement celle du fonctionnement de ses organes, est essentielle afin que les Nations Unies puissent, de façon décisive, jouer le rôle de principal renforcement du multilatéralisme.

Parmi les questions transversales où les Nations Unies doivent jouer un rôle important, figure l'exacerbation des extrémismes. Le durcissement et le raidissement des positions prennent le pas sur le dialogue et contribuent à creuser encore plus le fossé entre les cultures appelées pourtant à une cohabitation harmonieuse.

D'où l'importance historique de l'initiative de la réunion de haut niveau convoquée ici dans cette même salle, les 12 et 13 novembre 2008, sur l'urgence d'un vrai dialogue des religions en vue de la promotion de la culture de paix.

Cette initiative vient renforcer les actions destinées à sensibiliser la communauté internationale sur la nécessité d'une diplomatie préventive sur cette question essentielle. Je pense à la conférence mondiale de Madrid sur le dialogue entre les cultures qui s'est tenue en juillet 2008 ou encore, le lancement quelques années plus tôt en 2005, de l'Alliance des civilisations sous l'égide des Nations Unies.

Nous sommes donc d'avis que toutes ces initiatives en faveur du dialogue des cultures ainsi que celles à venir, appellent l'institutionnalisation d'un cadre permanent de dialogue entre les civilisations en vue de travailler au rapprochement des peuples.

Concernant la paix et la sécurité dans le monde, la seule voie efficiente d'une paix durable demeure le traitement équitable des conflits au sein d'un conseil de sécurité réformé, plus démocratique et plus crédible. Il y a lieu de bâtir ensemble des Nations Unies plus fortes dans leur mandat et dans leur représentativité.

Dans cette perspective, il est mieux indiqué de confier la prévention, la gestion et le règlement des conflits locaux aux organisations régionales voire sous régionales.

Cette approche, qui a été consacrée en avril 2008 par le Conseil de sécurité gagnerait à être approfondie par une véritable mise à jour du mécanisme de coopération avec les organisations régionales tel que prévu par la Charte des Nations Unies de 1945.

A cet égard, je voudrais tout simplement réitérer ici la position de ma délégation qui s'appuie sur l'expérience de la gestion et du règlement de la crise ivoirienne. le dialogue

direct à l'ivoirienne offre en effet des pistes de réflexion que pourraient utilement exploiter les Nations Unies.

Un autre sujet de préoccupation est celui de la pauvreté dans le monde. La paix et la sécurité dans le monde sont tributaires de l'éradication de l'extrême pauvreté et de la réduction de la pauvreté.

C'est pourquoi ma délégation se félicite de la tenue, durant la session écoulée, des deux réunions de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique et les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Nous accueillons favorablement les conclusions et recommandations de ces réunions.

La Côte d'Ivoire a résolu de s'affranchir du fardeau de la dette qui constitue une hypothèque sur ses objectifs de développement. A cet effet, notre récente admission au point de décision de l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) est un encouragement. Nous travaillons pour atteindre le point d'achèvement pour lequel nous nous félicitons du soutien de nos partenaires.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire, qui est partie intégrante du Protocole de Kyoto, suit avec une attention particulière les négociations en cours en vue d'un nouvel accord sur les changements climatiques. Nous savons tous que la date d'expiration du présent Protocole est fixée en 2012. Il nous faut faire des progrès rapides.

La Côte d'Ivoire tire l'essentiel de ses revenus de l'exploitation agricole. Elle est, par conséquent, fortement préoccupée par l'impact négatif des changements climatiques. C'est pourquoi je profite de cette tribune pour lancer un appel en faveur de l'adoption d'un accord équitable et définitif sur les changements climatiques lors de la Conférence des Nations Unies prévue à Copenhague (Danemark) du 7 au 18 décembre 2009.

Comme nous le constatons depuis le début du débat général de la présente session, les réponses aux grands problèmes actuels confirment la prééminence du multilatéralisme et du dialogue entre les civilisations. Ces réponses visent surtout à créer les conditions de la paix, de la sécurité et du développement du monde.

Mais, le multilatéralisme ne devrait pas se limiter aux réponses à apporter aux crises mondiales. Il devrait avoir également une action renforcée sur les causes profondes des crises et contribuer au renforcement des initiatives de prévention.

Que Dieu nous bénisse.

Je vous remercie.